



coemprunteur sur un credit maison

Par **kikine34**, le **09/12/2010** à **19:57**

bonjour je suis coemprunteur avec mon conjoint, nous ne somme pas marié, d un pret immobilier . Mon ami est passé en liquidation judiciaire en avril 2010 il doit un passif d environ 180000 euro l affaire est chez un mandataire judiciaire. Maitre G nous dit qu il veut saisir la maison pour la vendre afin de payer les creanciers a qui mon conjoint doit de l argent (il etait en nom propre d une entreprise) n etant pas marié avec mon ami ont ils le droit de vendre notre maison ? HELP

Par **Domil**, le **09/12/2010** à **21:24**

Vous êtes en indivision, donc la part de votre concubin (et non conjoint) peut-être saisie. Ensuite, sortie forcée de l'indivision avec mise aux enchères publiques. Vous avez donc tout intérêt à accepter de vendre la maison en cherchant un acquéreur, pour ne pas perdre une somme très importante sur le prix de vente